

Restitution des présentations du groupe technique Ressource :

réunion du 8 septembre 2016
sur le thème de la qualité de l'eau

Le groupe technique ressource

- **Un groupe technique « plus resserré » d'une trentaine de membres**
- **Une à deux réunions par an en amont de l'instance plénière**

Sujets abordés :

- **mieux suivre l'avancement du projet et les conditions de son développement :**
 - **conditions de transfert et d'utilisation d'une ressource exogène sur une territoire (lien avec la qualité et la quantité des ressources locales)**
 - **gestion économe de la ressource**

Le 8 septembre : la qualité de l'eau du Rhône

La qualité du Rhône en fonction de ses usages



- Le suivi de la qualité de l'eau au sens de la DCE
- Agence de l'Eau



- La surveillance de la qualité de l'eau au niveau de la concession BRL



- Le traitement de l'eau du Rhône en vue de la potabilisation - Suez/SBL



- La pratique de l'irrigation dans le vignoble
CA 34



L'état du Rhône maritime (selon la DCE)

Le Rhône entre Beaucaire et Arles

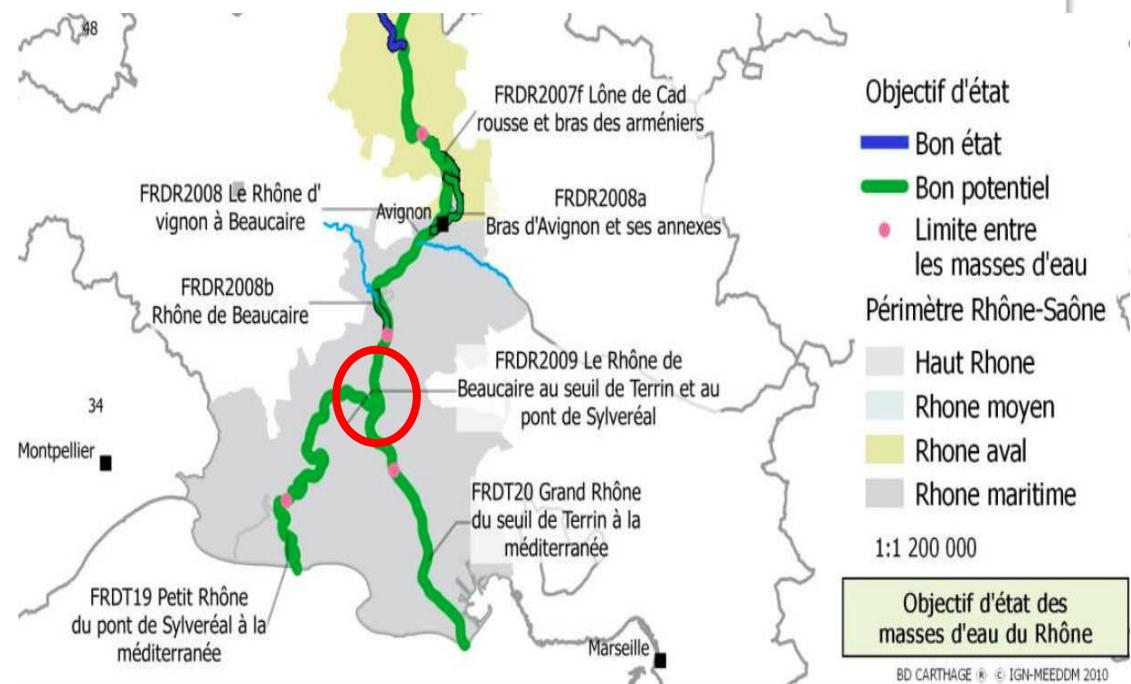
Masse d'Eau Fortement Modifiée

⇒ objectif de bon potentiel et bon état chimique en 2027 (hydromorphologie et HAP)

Station suivie depuis 1987 :

- physico-chimie
- Hydrobiologie
- Micro-polluants (720 substances recherchées : métaux, pesticides, micro-polluants organiques)

G. Leroux : Agence RMC



Sur eau et MES

Résumé des analyses

Potentiel écologique moyen en 2015 (sur chroniques 2013-2015)

- Etat chimique (O2, nutriments, matières organiques) : **bon à très bon**
☞ *Fruit des avancées réglementaires et techniques*
- Mais l'hydromorphologie dégrade le potentiel écologique **au sens de la DCE**
☞ *Des efforts demandés sur la reconnexion des lônes*

Les déclassements constatés sur les toxiques :

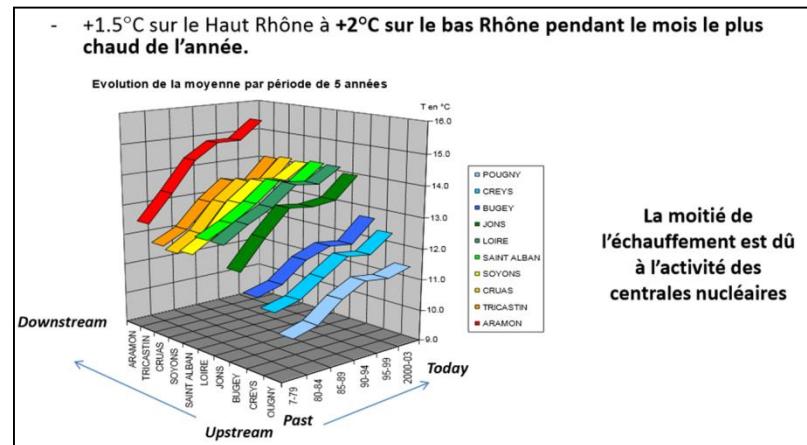
- Le mercure : dépassements en 2012 et 2015
- Les HAP : substances ubiquistes (retombées atmosphériques)

Sur les pesticides :

- **Pas de déclassement qualité** : Environ 500 pesticides analysés sur chaque prélèvement. Une quinzaine de pesticides quantifiés pour chaque prélèvement - Pas de déclassement qualité DCE mais certains pesticides proches des valeurs guides environnementales (Aminotriazole)

Des éléments à suivre

- Les flux apportés à la mer
- L'évolution réglementaire des mesures (sur la chair de poisson)
- La température augmente de **+2°C** depuis 50 ans : effets sur le milieu vivant (centrales et ouvrages pour les débits réservés)



La surveillance de la qualité au niveau de la concession

F. LEDORE: BRL

L'approche de BRL repose sur :

- La limitation des risques à la source (le Plan Rhône et le constat partagé d'une qualité de l'eau qui s'améliore)
- Un programme de sécurisation du transport de l'eau (pour maîtriser les risques de pollution) et la surveillance de la qualité de l'eau
- La gestion des crises : procédure de management de crises en concertation avec les services de l'Etat

Les enjeux

120 Mm³ prélevés dans le Rhône

700 000 personnes desservies en eau traitée à partir du Rhône

70 000 ha équipés à l'irrigation
(critères qualité agriculture biologique)

Projet d'extension du Réseau Hydraulique Régional :
Aqua Domitia



Transporter l'eau et limiter les risques

Dans les canaux :

- Effet bénéfique de la décantation et de l'ensoleillement sur la qualité (MES, éléments métalliques, oxygène dissous, développement bactérien...)
- Mais impose une maîtrise des risques de déversements : fermeture automatique de la prise d'eau, maîtrise des circulations sur les pistes, clôtures, périmètres de protection selon un programme de surveillance
- Isolement du canal en cas de crues ou de pollution sur le Rhône

Dans les réseaux/aqua domitia :

- Périmètres de protection par arrêté préfectoral
- Limitation du nombre de piquages + systèmes anti-retour
- Desserte des clients en ligne par conduites spécifiques
- Postes d'oxygénation de l'eau, pour conserver sa qualité

Le suivi de la qualité de l'eau

- Un programme régulier de surveillance sur 260 paramètres en divers points de la concession
- Des expertises ciblées sur :
 - **Radio - écologie** des eaux des canaux (*Collaboration IRSN*)
 - **P.C.B.** (*Prestations EUROFINS IPL – ASCONIT – CARSO*)
 - **Pesticides** (*Prestations EUROFINS IPL*)



Les résultats

- Eau brute à potabiliser
 - ✓ Globalement de très bonne qualité (niveau A1)
 - ✓ Quelques paramètres situés en niveau A3
- Soutien d'étiage
 - ✓ Lez : impact positif sur la qualité (*Etude d'impact LHM – SIEE*)
- Eau d'irrigation
 - ✓ 95% en classe « bleu - aptitude très bonne à l'irrigation»
(Référentiel Seq-Eaux)
 - ✓ Respect des cahiers des charges « qualité »
(*agriculture biologique, GLOBALGAP, NATURE'S CHOICE*)

Le fonctionnement de l'usine Georges Debaille du SBL : Marc COUSTOL et Samuel CAMBRAI - SUEZ

Le Syndicat du Bas Languedoc



Le bilan du fonctionnement après 4 ans

Une filière de traitement dimensionnée en fonction des paramètres de l'eau brute à traiter

Les principaux points d'attention :

✓ **Matières organiques, microbiologie et μ-polluants :**

- Pas de difficulté particulière à traiter ces paramètres notamment
- traces de pesticides présentes dans l'eau brute (AMPA, Triazine)

✓ **Ammonium :**

- Absence de détection

Le bilan du fonctionnement après 4 ans

✓ Turbidité :

- Les seuils de dimensionnement de la station pour le traitement de la turbidité ont été dépassés à plusieurs reprises => arrêt de la station à titre préventif.
- Possibilité de secourir par le Bas Service

✓ Température :

- Dépassements de la référence de qualité en température liés à l'eau brute

C/C:

- Adéquation filière / qualité de l'eau
- Des dispositions ont été prises pour disposer plus rapidement d'information de BRL sur la qualité de l'eau du canal

Pratiques raisonnées de la conduite du vignoble : Réflexion sur les démarches en cours et à développer

Laurent GOURDON CA 34

1. L'irrigation de la vigne : une des réponses aux contraintes climatiques et économiques

L'irrigation est un complément et non un supplément

↳ éviter les effets du stress hydrique lié aux sécheresses plus fréquentes

Le contexte économique

↳ Assurer une production régulière en qualité et en quantité

2. Irrigation et produits phytosanitaires

L'irrigation en goutte à goutte modifie pas (ou peu) l'environnement agroclimatique

Les traitements sont liés à la climatologie et au secteur (notion unité agroclimatique)

3. Les démarches environnementales actuellement mises en œuvre

Répondre à la demande sociétale

↳ respect de l'environnement et garanties sur la qualité des produits

Conclusion

- **L'eau** devient un élément à part entière de l'itinéraire technique de la vigne
- **L'irrigation au goutte-à-goutte** ne modifie pas l'usage des produits phytosanitaires (qui dépend avant tout des conditions climatiques)
- **Des actions de réductions des produits phytosanitaires** sont déjà engagées dans les vignobles ... à étendre ...

